

IX. Éléments de northshore

Certains tronçons sont équipés de passerelles en bois, qui ne doivent pas être construites à plus de 0,5 m du sol. Lorsque la hauteur est plus importante, un dispositif de protection antichute doit être installé. Les éléments en bois de moins de 3 m de long ont une largeur minimale de 1 m. Ceux de plus de 3 m de long, une largeur minimale de 1,4 m. La surface doit être antidérapante, c'est-à-dire sablée ou recouverte d'un filet pour volières d'au moins 1 mm d'épaisseur.



Photo: BPA